

Renforcement de la sécurité en République Démocratique du Congo : stratégies tenant compte des dynamiques relatives aux sexes pour lutter contre les violences sexuelles

Rosan Smits
Serena Cruz

De manière générale, les initiatives actuellement mises en œuvre par la communauté internationale pour lutter contre les viols en République Démocratique du Congo ne sont pas adaptées à la manière dont la masculinité et la féminité sont réalisées par rapport aux violences sexuelles au sortir du conflit armé. Cet élément est susceptible d'entraver leur efficacité. Axée sur le phénomène des violences sexuelles parmi les civils dans un environnement post-conflit, cette note de synthèse présente une analyse de la manière dont une concentration intensifiée sur les dimensions relatives au genre de la violence est susceptible de renforcer l'efficacité des programmes mis en place dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles.

L'attention de la communauté internationale sur la généralisation des violences sexuelles en République Démocratique du Congo (RDC) est accrue. Rien qu'en 2010, la communauté des donateurs internationaux a consacré environ 40 millions de dollars au développement de programmes visant à lutter contre les viols dans l'Est de la RDC.¹

Dans les analyses relatives à ces programmes commandités par la communauté internationale, les violences sexuelles sont constamment associées à la capacité limitée de l'état d'assurer le monopole de la lutte contre la violence, de réformer les forces de sécurité et de faire exécuter des lois contre les violences sexuelles et l'inégalité entre les sexes. En effet, ces éléments liés à l'instabilité et à la violence continue à l'encontre des civils et au sein de la communauté dans l'Est de la RDC, sont importants. Toutefois, tandis qu'une attention plus accrue est prêtée à la question relative aux violences sexuelles au sein de l'environnement post-conflit dans la plupart des provinces du pays, il devient de plus en plus évident que le problème requiert un niveau d'analyse supplémentaire.

En effet, le fait de se concentrer sur le phénomène des violences sexuelles parmi les civils nécessite une compréhension plus approfondie de la hiérarchie sociale de genre dans la région ainsi que de la manière dont les rapports hommes-femmes sont actuellement entravés par les initiatives visant à venir en aide aux femmes aux dépens des hommes. En fournissant cette analyse, l'objectif de cette note de synthèse est d'informer la communauté des donateurs ainsi que les organisations non-gouvernementales internationales (ONG) des manières et moyens mis en œuvre pour renforcer les réponses au problème des violences sexuelles en RDC sous forme de programmes.²

Développement des approches internationales pour la lutte contre les violences sexuelles

En ce qui concerne les programmes développés, les réponses de la communauté des donateurs internationaux à l'égard des violences sexuelles sont diverses et dépendent en grande partie de la capacité et de la volonté politique des acteurs nationaux. Par

exemple, les stratégies varient selon le donateur bilatéral ou l'acteur multilatéral, selon le partenaire de mise en œuvre, et parfois selon la province. Néanmoins, ces stratégies présentent également des aspects récurrents.

Au début de l'année 2011, deux programmes globaux financés par des donateurs avaient déjà été mis en œuvre et présentaient l'objectif d'aborder le problème des violences sexuelles en RDC: le Fond commun pour la RDC et le Plan de stabilisation et de reconstruction (STAREC). Ces deux financements représentaient l'équivalent de plus de 15 millions de dollars et étaient consacrés aux interventions relatives à la lutte contre les violences sexuelles. Ces systèmes de financement multi-donateurs sont complétés par des modalités de financement et des stratégies de donateurs bilatéraux continues ciblant différentes questions relatives à l'inégalité entre les sexes, l'impunité pour les auteurs de violences sexuelles, et le renforcement des compétences de l'état et de la communauté du Congo en général, tel qu'il est mentionné l'annexe 1.

Une étude plus approfondie des stratégies³ développées dans le cadre de ces flux financiers met en évidence des similarités entre elles sur trois niveaux. Premièrement, elles accordent la priorité à des programmes ciblés sur la sécurité physique, psychologique et économique des femmes. Deuxièmement, ces stratégies comportent des programmes de réduction des impunités ciblés sur le secteur de la sécurité et de la justice. Enfin, l'accent est mis sur la sensibilisation de la communauté, ce qui implique la formation des responsables et magistrats locaux sur les lois relatives à la lutte contre les violences sexuelles et l'inégalité entre les sexes.

Tandis que ces stratégies impliquent une étape importante du rétablissement de l'ordre social de la région, une analyse plus approfondie de la réceptivité aux problèmes relatifs au genre soulève des questions cruciales quant à l'efficacité et à la viabilité. Dans cet ordre d'idées, il est important de noter les trois défaillances suivantes de la stratégie mise en œuvre pour la lutte contre les violences sexuelles en RDC : 1) le récit qui explique les violences sexuelles fait abstraction des normes de genre locales relatives au viol ; 2) les stratégies renforcent la rivalité entre les hommes et les femmes, tandis que les opportunités de transformation des normes et des rapports problématiques relatifs au genre ne sont pas accentuées ; et 3) la mesure du succès des programmes est souvent exclusivement réalisée en termes de

résultats quantitatifs sans tenir compte des changements qualitatifs.

Le récit dominant: le viol en tant qu'arme de guerre

Les donateurs, tout comme les Congolais, ont exposé les violences sexuelles de manière explicite dans le contexte de la guerre de la part des forces armées (étrangères) en RDC. En effet, les violences sexuelles continues sont considérées comme une indication de ce que la paix n'est toujours pas matérialisée, tandis que le viol est considéré comme une « stratégie visant à faire échouer les initiatives mises en œuvre pour atteindre et maintenir la stabilité dans les régions en proie au conflit qui aspirent à la paix ». ⁴ Bien que les violences sexuelles perpétrées à l'encontre des civils se soient intensifiées de manière significative au cours des guerres se déroulant simultanément, il est important de qualifier cette hypothèse en reconnaissant le fait que des viols sont toujours commis dans la RDC d'après-guerre, essentiellement par des forces armées, mais également par des civils et au sein des foyers conjugaux. ⁵

Premièrement, le récit dominant ne tient pas compte des cas de viols commis par les civils et les forces armées au sein de communautés relativement paisibles et stables. Le fait de réduire le phénomène des violences sexuelles à une « arme de guerre » contribue à ne pas considérer les explications alternatives aux violences sexuelles, qui sont susceptibles d'être liées à la dynamique de genre plus générale au sein de la communauté congolaise.

Deuxièmement, en considérant exclusivement les violences sexuelles en tant que problème lié à la sécurité, les dispositifs législatifs établis pour aborder le problème restent axés sur l'aide humanitaire, les interventions relatives à la sécurité, les activités de résolution de conflit précoce et les initiatives de construction de l'état mises en œuvre à petite échelle. Cette approche est renforcée par la supposition que le rétablissement de l'autorité de l'état et le fait de traduire les auteurs des crimes en justice contribuera à réduire le phénomène des violences sexuelles. Ces idées sont soulignées par les commentaires de Margot Wallström, la représentante spéciale des Nations Unies contre les violences sexuelles, qui a affirmé que « si les femmes continuent de subir des violences sexuelles, ce n'est pas parce que la loi n'est pas adaptée à leur protection, mais parce qu'elle n'est pas appliquée de manière adéquate ». ⁶

Enfin, le « récit de l'arme de guerre » renforce le parti pris géographique à l'égard des régions touchées par le conflit qui influence les régions de destination des fonds au sein du pays. Ceci génère une concentration ciblée selon laquelle la majorité des programmes financés par la communauté internationale sont destinés à l'Est du pays. Pourtant, une compréhension plus subtile du phénomène des violences sexuelles relatives aux normes locales propres à chaque sexe indique que le problème s'étend à l'ensemble de la RDC et va au-delà des stratégies actuelles visant à lutter contre ce type de violence.

Puisqu'ils sont centrés sur le problème des violences sexuelles relatives au conflit, les programmes mis en œuvre sont susceptibles de négliger les opportunités de réponse aux besoins sociaux des hommes et des femmes de manière simultanée et constructive. Bien que les hommes subissent également des violences (sexuelles) et que leur vulnérabilité soit liée à celles des femmes, la perspective générale est que « la priorité des programmes est accordée aux femmes car elles sont les plus touchées par les violences qui leur sont infligées. Le temps manque pour évaluer les besoins des hommes vulnérables ».⁷ L'approche qui consiste à se concentrer uniquement sur les femmes pose la question de savoir de quelle manière les programmes mis en œuvre sont susceptibles d'être développés pour aborder le problème des idéaux sociaux de la masculinité par rapport aux violences en RDC.

La stratégie: un jeu à somme nulle

En considérant le besoin urgent de fournir une assistance aux rescapés des violences, il semble que de manière générale, l'assistance soit souvent dirigée uniquement vers les femmes et que la punition soit exclusivement infligée aux hommes. La conséquence en est une approche à somme nulle en termes de collaboration avec les hommes et les femmes, ce qui renforce les perceptions qui contribuent à une rivalité continue au sein de la société.

Une compréhension simpliste du genre

Les Congolais, tout comme les acteurs internationaux, ont tendance à comprendre le genre en termes de violences sexuelles dans le contexte de la subordination des femmes aux hommes. Dans le cadre des stratégies mises en œuvre par le biais de programmes de lutte contre les violences sexuelles, ceci se traduit de manière générale par une dichotomie des femmes/victimes contre les hommes/auteurs des crimes. En d'autres termes, la priorité est organisée autour de

l'assistance et de l'émancipation des femmes vulnérables, les victimes des violences sexuelles, par le biais d'une assistance multisectorielle. Inversement, les hommes, en tant qu'auteurs (potentiels) de violences, sont recherchés pour être contrôlés et pour apprendre à accepter l'égalité entre les sexes par l'intermédiaire de programmes consacrés à la justice, à la réforme du secteur de la sécurité, à la formation et à la sensibilisation.

Cette stratégie génère une compréhension du genre simpliste perpétrée, par exemple, par la stratégie globale des Nations Unies de lutte contre les violences sexuelles. Cet élément est mis en évidence par la reformulation de l'idée que « bien que les bénéficiaires de la stratégie soient censés être les femmes, elle tient compte des éléments masculins de l'équation en se concentrant sur la réforme de l'armée et en luttant contre l'impunité ».⁸

Au fur et à mesure du développement de cette compréhension du genre, la plupart des agences de mise en œuvre et des ONG internationales expliquent désormais le fait de travailler sur les dimensions liées au genre des violences sexuelles comme le fait de travailler avec les hommes pour aborder les vulnérabilités auxquelles les femmes sont confrontées vis-à-vis des hommes au sein de la société. Par exemple, le représentant d'une organisation médicale en RDC affirme : « Nous avons compris que la seule manière pour nous d'être efficaces était d'impliquer les hommes dans la lutte contre les violences sexuelles, car ce sont eux qui violent les femmes. Notre nouvelle stratégie consiste à former les hommes au sein des communautés sur les lois relatives aux violences sexuelles. Il s'agit de notre compréhension du genre ».⁹ Il est important de noter que ces idéaux ne sont pas seulement encouragés par les organisations congolaises. En effet, le représentant d'une importante organisation juridique internationale affirme: « Défendre les droits des femmes signifie représenter la loi et cela aura des conséquences sur le genre au sein de la communauté. Les hommes comprendront que violer des femmes est immoral ».¹⁰

Laisser de côté les vulnérabilités des hommes liées au genre

L'inconvénient de cette simplification du genre est que les programmes omettent d'aborder les types idéaux de masculinité et de féminité relatifs à la sexualité masculine. Tandis qu'il est important d'encourager les hommes à améliorer la situation des femmes et des jeunes filles, les approches actuelles ne démontrent pas réellement que les hommes sont

impliqués dans la lutte contre leur propre vulnérabilité liée au genre. Cet écart peut contribuer au fait que les hommes se sentent accusés, abandonnés et plus vulnérables. Laissés pour compte, ces sentiments sont susceptibles d'entraver les progrès réalisés dans la lutte contre les violences sexuelles.

En outre, le succès des programmes est incertain lorsque l'émancipation des femmes est encouragée d'une manière défiant catégoriquement l'autorité des hommes. En agissant ainsi, ces programmes contribuent de manière involontaire à maintenir les hommes dans la perception que la réalisation de ce travail « émancipe les femmes au détriment des hommes »¹¹ et ne tiennent pas compte de la nature implicite de la féminité et de la masculinité. Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, le fait d'ignorer ces interdépendances, qui sont accablantes pour les hommes comme pour les femmes, n'est pas utile. Par conséquent, la mise en œuvre de programmes relatifs à la sécurité sexuelle devrait saisir l'occasion de promouvoir une transformation de ces normes sociales relatives au genre.

L'évaluation du succès : les bénéficiaires de la comptabilité à la petite semaine

La dichotomie victime/auteur des crimes reformulée dans le cadre de la plupart des programmes relatifs aux violences sexuelles dépend de la manière dont les programmes sont contrôlés, évalués et estimés. L'approche actuelle accorde beaucoup d'importance aux résultats quantitatifs en tant que mesure de succès tandis qu'elle ne comporte aucun moyen qualitatif d'aborder les motifs des viols liés au genre.

Pour l'instant, le succès des programmes mis en œuvre est lié au fait qu'un nombre spécifique des personnes assistées et punies puisse y avoir accès. Ceci implique une dépendance des initiatives quantifiables, telles que le recensement du nombre de victimes de viols qui reçoivent une assistance médicale, psychosociale, juridique et économique. Inversement, cet élément implique également des taux de condamnation plus élevés pour les auteurs de délits sexuels ainsi que le contrôle du nombre de ces personnes incarcérées. En effet, il faut applaudir les succès quantitatifs dans ce domaine, car ils démontrent une capacité à fournir des services aux victimes de viols et à faire respecter la loi relative aux violences sexuelles.

Cela contribue néanmoins à perpétuer une approche instrumentaliste, ce qui prouve qu'en documentant

ces chiffres, les programmes démontrent leur succès non seulement en ce qui concerne la fourniture d'une aide, mais également pour ce qui est de la lutte contre les violences sexuelles. De cette manière, les initiatives créent une préférence quantitative de leur méthodologie. Lorsqu'elles sont utilisées en dehors de leur contexte, elles peuvent être interprétées comme présentant des conséquences sur les normes sociales de genre.

Cette dépendance des résultats quantitatifs présente des conséquences. Premièrement, cela signifie que la communauté donatrice continuera essentiellement à soutenir les stratégies instrumentalistes pour lutter contre les viols. Deuxièmement, par conséquent, il y a moins d'opportunités de reconnaissance des stratégies qui contiennent également des méthodes qualitatives. Enfin, cette approche suscite une forme de compétition entre les ONG pour prioriser la comptabilisation du nombre des victimes assistées et des violeurs punis dans l'objectif de développer une reconnaissance plus importante de la part de la communauté des donateurs internationaux. Finalement, ceci incite à se concentrer sur les femmes victimes de violences sexuelles plutôt que d'aborder le problème de la violence implicite à la dynamique de genre élargie perpétrée à l'encontre des femmes et des hommes au sein de la société congolaise.

Approches complémentaires de la lutte contre les violences sexuelles¹²

En fin de compte, le fait de reconnaître ces écarts relatifs au récit autour des viols, aux stratégies de lutte contre les violences sexuelles et aux limitations de mesure de succès indiquent les domaines dans lesquels les politiques peuvent être améliorées pour mieux refléter les réalités des populations de la RDC orientale. Ce qui suit est une analyse de la manière dont les stratégies actuelles de lutte contre les violences sexuelles peuvent être complétées par une approche orientée sur le genre.

Le récit alternatif : explications des violences sexuelles axées sur le genre

Dans l'objectif de renforcer les approches actuelles des donateurs dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, il est important d'avoir une compréhension globale des causes fondamentales du problème. En étudiant le phénomène des violences

sexuelles relatif à l'échec de l'état, la situation sociale des femmes et l'impunité sont des aspects importants du problème global de la paix et de la sécurité en RDC. Ainsi, il est vital de contextualiser ces problèmes par le biais d'une analyse des dimensions de la violence liées au genre pour permettre aux politiques et programmes d'aborder les causes fondamentales des violences sexuelles.

A cet effet, les expériences et la compréhension locales des aspects liés au genre de la société congolaise sont instructives. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les normes, les rôles et les identités des hommes et des femmes. Les perspectives locales indiquent qu'il ne suffit pas de concevoir les « violences sexuelles comme étant uniquement liées aux insurgés et aux soldats mais plutôt comme un problème qui implique tout le monde et qui va au-delà de la question relative à l'impunité, [car] il s'agit d'une question de genre ».¹³

Aujourd'hui, dans le contexte de l'après-guerre, de l'immense pauvreté et de la fragilité de l'état, les rôles liés au genre ont changé au Congo ; toutefois, cela ne se fait pas nécessairement en parallèle avec les attentes sociales perçues et les identités des hommes et des femmes. Par exemple, ceci est transmis parmi des groupes d'hommes congolais par le biais d'un début de discussion relatif à la souffrance des hommes et de la crise de la masculinité. Ces idées tentent de contextualiser la perte des privilèges masculins liés à leurs rôles de protecteurs et de chefs de famille.

Outre ces difficultés relatives à la masculinité, on trouve les nouvelles répartitions des tâches survenues suite au conflit. De manière générale, les femmes sont plus susceptibles d'être impliquées dans de petites activités commerciales, et les hommes ont interprété ce phénomène comme un renforcement de l'émancipation des femmes au détriment de l'autorité des hommes.

En réponse à la perception de ces menaces et aux vulnérabilités masculines multidimensionnelles émergentes, on assiste à des démonstrations d'agressions explicites et prenant diverses formes de violence, qui se traduisent parfois par l'accès au sexe. « Comme la masculinité est fortement liée à la sexualité de l'homme, celui-ci est censé présenter un fort désir et être sexuellement actif, même lorsqu'il n'est pas marié. S'il n'a pas d'argent pour se payer une femme, il doit la posséder par la force ».¹⁴ Ainsi, des contextes au sein desquels le problème de la vulnérabilité masculine est

résolu par l'usage de la force mettent en évidence les défis relatifs au problème des violences sexuelles.

De la même manière, parallèlement à ce processus continu de masculinité relative au genre, les expériences des femmes contribuent également au contexte. Il est primordial d'examiner la sphère sociale dans laquelle les femmes évoluent. Pour ce faire, il convient d'appréhender la manière dont les femmes existent les unes par rapport aux autres, vis-à-vis des hommes et, en particulier, vis-à-vis de la sexualité masculine. Le dernier élément est crucial car il est essentiel pour reconnaître la manière dont les femmes vivent au sein d'une « culture de la sexualité [qui] crée une dépendance de la féminité des femmes à la masculinité des hommes ».¹⁵ Les conventions sociales établies encouragent la considération des femmes comme un objet (sexuel).

Ces dynamiques sociales présentent des conséquences particulièrement évidentes lorsque l'on examine l'impact de la violence sexuelle. La présence continue de ces valeurs sociales contribue au maintien des conventions utopiques que les hommes et les femmes se sentent contraints de respecter. Dans le cas de la violence sexuelle, les idéaux relatifs à l'accomplissement de la masculinité et de la féminité sont bouleversés. Plus explicitement, une femme violée perd son image de chasteté et de pureté et, par conséquent, le moyen d'accomplissement de la féminité idéalisée. Inversement, le mari d'une femme violée est susceptible d'être considéré comme faible car il n'a pas réussi à la protéger, ce qui compromet sa représentation de la masculinité idéalisée. Dans ces cas, la pression liée à la stigmatisation sociale incite souvent les hommes à abandonner leurs épouses et les femmes qui les entourent dans une situation de solitude avec peu, voire aucune ressource communautaire pour survivre.

Inspirées par des questions relatives aux origines de la violence et à leur rapport avec la (dés)-autonomisation des hommes et les femmes, des alternatives au récit du « viol en tant qu'arme de guerre » commencent à apparaître. Ceci contribue au renforcement de la reconnaissance du fait que, bien que les violences sexuelles en RDC soient liées à la guerre, la guerre n'est pas l'unique cause.

Cette perception est cruciale dans le processus plus important de re-conceptualisation des stratégies de lutte contre les violences sexuelles. Reconnaître le fait que le sentiment de pouvoir ressenti par les hommes

et les femmes est profondément lié à la manière dont le genre est idéalisé, compris et édicté aide à aborder le problème des violences sexuelles de manière plus directe. Ceci est possible lorsque les hommes et les femmes deviennent « acteurs du changement » plutôt que de poursuivre une réponse d'urgence « victime contre violeur ».

Enfin, en fournissant des espaces aux hommes et aux femmes pour qu'ils transforment graduellement les notions sociales de base relatives à la manière de réaliser idéalement la masculinité et la féminité, ces types de stratégies créent un environnement au sein duquel tout le monde y trouve son compte et qui contribue à l'autonomisation des hommes et des femmes, de manière individuelle et collective, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles.

La stratégie : Un environnement favorable à tous

L'autonomisation des hommes au sein d'un environnement favorable à tous

Actuellement, l'approche typique des programmes de sensibilisation communautaire consiste à s'adresser à la logique des personnes dans le but de réduire les violences sexuelles liées au genre. Cette approche met en évidence les méthodes relatives au changement de comportement en se concentrant sur la prise de conscience, l'éducation et les échanges d'informations relatives aux lois sur l'égalité entre les sexes et contre les violences sexuelles. Tandis que ces techniques attirent l'attention sur le problème des violences sexuelles et sont accessibles aux hommes et aux femmes, leur impact est susceptible d'être stoppé lorsque les individus posent la brochure, éteignent la radio ou passent devant le panneau d'affichage.

Ce qui manque à ces méthodes, c'est un rapport plus profond avec les hommes et les femmes au niveau des normes et valeurs sociales. Une stratégie selon laquelle tout le monde y trouve son compte doit comprendre que le sentiment de vulnérabilité des hommes doit apparaître de manière constructive. Elle doit être développée sur la base de cette compréhension en donnant aux hommes les opportunités de partager les causes de la violence orientée vers eux-mêmes, vers les autres hommes, vers les femmes et vers les enfants. Ces stratégies doivent également encourager les hommes à exprimer leur sentiment de désautonomisation dans le contexte de la pauvreté et de la guerre. Elles doivent leur permettre d'exprimer les craintes de « perdre leurs avantages et privilèges »¹⁶ générées par l'émancipation des femmes par le biais

de stratégies dominantes de lutte contre les violences sexuelles.

Les initiatives mises en œuvre par la communauté locale indiquent qu'il est possible de rétablir ce que signifie être un homme par vis-à-vis des autres hommes et vis-à-vis des femmes. Par exemple, les initiatives peuvent impliquer une canalisation du sentiment d'échec en opportunités de construction d'une nouvelle identité qui reflète le changement des normes et des identités relatives aux hommes et à la masculinité et l'encouragement de la non-violence. Ceci signifie soutenir les hommes à s'encourager mutuellement pour édicter un idéal de masculinité destiné à « empêcher les violences liées au genre, soutenir les initiatives de paix, fournir des gardes d'enfants, et travailler en collaboration avec leurs femmes ».¹⁷

En outre, cela implique l'utilisation de mesures d'établissement de la confiance qui « montrent aux hommes moins de comportements menaçants et les transforment en 'acteurs du changement' dans un environnement opposé à la violence ».¹⁸ Si les hommes sont responsables de leurs propres processus de réorientation sociale, ils se sentent habilités à changer la signification et la manière dont ils réalisent leur masculinité. Ils développent également leur confiance en soi et leur leadership dans le contexte de la lutte contre les violences sexuelles. Dans ces cas, les hommes sont impliqués et offrent des opportunités de réunion et de discussion au sujet de questions spécifiques à la communauté relatives au genre, aux masculinités, aux féminités et aux violences sexuelles liées au genre en travaillant en collaboration avec les femmes et les organisations de femmes.

Dans l'ensemble, ces stratégies sont basées sur la notion que les hommes seront susceptibles de changer de manière positive lorsqu'ils travailleront ensemble et en collaboration avec les femmes. Enfin, en tenant compte de ces nuances sociales, les programmes mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles sont susceptibles d'augmenter leur capacité à enrayer et à modifier les normes et les valeurs relatives au genre qui constituent la base des rôles des hommes et des femmes.

Emanciper les femmes dans un environnement favorable à tous

Pour les femmes, un environnement au sein duquel tout le monde y trouve son compte doit inclure des méthodes qui tiennent compte des attentes de la

société à l'égard des femmes et du rôle des femmes au sein de cette société, en leur fournissant des opportunités d'autonomisation et d'émancipation. Lorsque les femmes sont capables de s'émanciper de manière cohérente avec le contexte, elles peuvent impliquer les hommes dans le processus montrant de quelle manière les femmes acquièrent plus de libertés et d'indépendance. Par exemple, lorsque les femmes offrent aux hommes l'opportunité de jouer un rôle social important, elles conservent la possibilité de réaliser leurs propres ambitions, telles que l'accès à la formation, à l'éducation, et le succès financier.

En outre, si les femmes sont encouragées à consacrer plus de temps à des activités en-dehors du foyer, les stratégies efficaces doivent comprendre que les hommes, quant à eux, doivent être réorientés et responsabilisés pour consacrer plus de temps à des activités à l'intérieur du foyer. Idéalement, ceci doit être réalisé de manière à ne pas compromettre leur masculinité. Pour que cela soit réalisé de manière efficace, les approches doivent soutenir les femmes qui souhaitent proposer des opportunités aux hommes.

Un programme local de leadership féminin mis en œuvre dans la province du Nord-Kivu offre un bon exemple de stratégie d'émancipation pour les femmes, et favorable à tous. Ce programme tient compte du fait qu'inviter les femmes à participer à un projet de micro-finance met en évidence la vulnérabilité de leurs maris vis-à-vis des autres hommes de la communauté : « Il reste seul à la maison pour s'occuper des enfants, de la terre et des animaux. Il sera considéré comme 'la femme' de la maison ».¹⁹

Ces types de programmes ont donné lieu à des cas dans lesquels les maris finissaient par décharger leur frustration en sabotant les opportunités de développement à l'initiative des femmes, telles que la mise en œuvre de projets de micro-finance. Lorsque de tels dégâts sont commis, la famille ne dispose plus des avantages relatifs au projet, comme la mise à disposition de poules ou de chèvres, qui constituent une source vitale de nourriture et de revenus. Pour répondre à cette destruction, le programme local souligne l'importance du fait symbolique que « les maris accordent la permission à leurs épouses et portent un tissu de couleur sur l'épaule droite pour indiquer leur accord aux autres hommes. Cela crée un changement positif au sein de la famille et cela contribue à réduire les conflits ».²⁰ Cette tactique progressive aide au maintien des éléments relatifs à la manière dont les hommes et les femmes se comportent

socialement entre eux, en progressant au-delà des pratiques compétitives qui génèrent historiquement une violence liée au genre.

En fait, en réduisant les tensions entre les hommes et les femmes, un environnement au sein duquel tout le monde y gagne étudie la manière dont le genre peut être réorienté, en émancipant simultanément les hommes et les femmes. En outre, il souligne le fait que bien que la guerre ait bouleversé les normes relatives au genre, la violence liée au genre n'est pas exclusivement inspirée par la guerre, mais également axée sur la communauté. Ainsi, les efforts mis en œuvre pour lutter contre les viols en RDC sont susceptibles d'être plus efficaces lorsqu'ils incluent des opportunités pour les hommes et les femmes de résoudre les conflits ensemble.

Mesures significatives : un changement qualitatif

En fin de compte, ces exemples où chacun y trouve son compte, basés sur des expériences engendrées par des initiatives de base en RDC orientale, illustrent les différentes méthodes utilisées pour obtenir des changements concernant les violences sexuelles. Il est important de noter que l'amélioration de la réceptivité de ces efforts ne concerne pas uniquement la promotion d'une stratégie visant à réduire les sources de violence. Elle doit également comporter des stratégies contribuant au renforcement de la coopération entre les hommes et les femmes par le biais de partenariats créatifs. Par conséquent, il est important de rassembler des preuves des conséquences que peut avoir le fait d'inclure des normes relatives au genre dans les programmes stratégiques. Cette information est susceptible d'améliorer l'impact de la réceptivité des programmes et d'illustrer des manières créatives de mesurer le succès.

Conclusions

Les violences sexuelles en RDC sont liées au genre. Ces violences sont liées au genre non seulement dans la manière dont elles sont commises, mais également dans la manière dont elles peuvent être combattues. Lutter contre les violences liées au genre signifie enrayer les tensions continues entre les hommes et les femmes relatives aux normes, rôles et identités inhérentes au genre. Ce faisant, il est possible de créer un environnement juste et équitable. Cela signifie travailler à la conception de méthodes visant non seulement à enrayer ces tensions, mais également

à soutenir le développement de normes, rôles et identités relatifs au genre bénéfiques aux hommes et aux femmes en RDC de (l'après)-guerre.

Pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les viols, la communauté des donateurs internationaux devrait cibler les causes fondamentales liées au genre des violences sexuelles en tenant compte des observations suivantes :

- Tout d'abord, il est nécessaire de progresser au-delà du récit du « viol en tant qu'arme de guerre » et de promouvoir une compréhension plus complexe des dimensions relatives au genre des violences sexuelles. L'idée que le sentiment de pouvoir des hommes et des femmes est profondément lié à la manière dont le genre est compris et réalisé est essentielle. Par conséquent, l'accent principal mis sur l'assistance aux victimes de violences sexuelles et sur la punition des auteurs des crimes devrait être accompagné de programmes établis dans le but de transformer des normes relatives au genre par le biais de stratégies de co-autonomisation.
- Du point de vue des programmes mis en œuvre, cet élément aura des implications sur la manière dont les stratégies relatives au soutien médical et psycho-social sont conçues, sur la manière dont les efforts d'autonomisation des hommes et des femmes peuvent être développés, sur la manière dont la réforme du secteur judiciaire peut être liée aux actions qui transcendent le genre au niveau individuel et communautaire, et sur la manière dont les stratégies de réforme du secteur de la sécurité peuvent être réalisées plus efficacement pour lutter contre les violences sexuelles. Les directives de politique générale relatives à ces programmes fondamentaux incluent :
 - a) Une assistance psycho-sociale complémentaire pour les femmes victimes de violences sexuelles en proposant également des programmes d'assistance aux hommes. Cela comprend des programmes destinés à des hommes ayant personnellement subi des violences, ainsi qu'à des hommes ayant été contraints d'observer les actes de violence perpétrés à l'encontre d'un membre de leur famille et/ou ayant subi une pression culturelle-sociale pour abandonner une épouse violée.
 - b) Les stratégies relatives à l'émancipation des femmes doivent tenir compte du fait qu'inviter les femmes à participer à des projets d'émancipation, tels qu'un projet de micro-finance, une formation professionnelle ou des programmes d'alphabétisation, est susceptible de créer des vulnérabilités liées au genre pour leurs maris vis-à-vis des autres hommes de la communauté. Les stratégies efficaces relatives à l'émancipation des femmes doivent chercher à co-émanciper simultanément les maris, dans le but de générer un changement qui transcende les genres au sein du foyer et au niveau communautaire.
 - c) La réforme du secteur judiciaire devrait être développée par le biais d'une association plus importante de la justice aux services sociaux relatifs au genre directement liés à la manière dont les hommes, les auteurs des crimes, les victimes et les membres de la famille des femmes ayant été violées, conçoivent la violence et ses conséquences sur leur masculinité. Ceci contribuera à renforcer l'effet de réhabilitation potentiel de la justice sur la position sociale de la victime directe de violences et des membres de sa famille.
 - d) Des programmes de sensibilisation communautaire sont susceptibles de promouvoir un changement social durable à long terme, en tentant de mettre en œuvre une émancipation commune des hommes et des femmes. Ceci implique le fait d'enrayer les pressions socio-culturelles relatives à la manière dont les hommes réalisent leur masculinité et les femmes leur féminité, ainsi que leurs interdépendances. En outre, cela signifie trouver des moyens d'enrayer les vulnérabilités éprouvées par les hommes et les femmes de manière individuelle et collective.
 - e) En soutenant la réforme du secteur de la sécurité (RSS), il est important de reconnaître le fait que les viols commis par les soldats et les officiers de police sont influencés par des normes relatives au genre concernant la sexualité au sein de la société en général. Il est essentiel de développer une stratégie visant à réorienter la manière dont les soldats et les officiers de police développent leur masculinité et leur sexualité dans le cadre de leur profession. Cet élément est susceptible de générer une pression de groupe par l'intermédiaire d'un nombre important de soldats refusant d'utiliser la force, quelle qu'en soit la forme, pour réaliser leur masculinité.

- En outre, il est nécessaire d'adapter les mécanismes de coordination des stratégies et des financements mis en œuvre pour lutter contre les violences sexuelles en RDC. Actuellement, les efforts mis en place pour coordonner l'assistance des donateurs sont conçus autour de l'aide d'urgence (Fonds commun pour la RDC) et du fonds de stabilisation et de relèvement (SRFF). Les améliorations doivent se concentrer sur la coordination, l'harmonisation et les efforts autonomes bilatéraux axés sur la transformation des rapports hommes-femmes. Il est également essentiel de renforcer de manière simultanée les politiques relatives au genre établies en RDC ainsi que les tendances relatives au genre dans les stratégies de développement.
- En conclusion, la sensibilisation politique et internationale de la dynamique de genre relative aux viols est limitée. Cela contribue à entraver le développement d'une législation sexospécifique pour lutter contre les violences sexuelles. Afin d'établir un plan relatif aux activités mentionnées ci-dessus, il est essentiel de développer la compréhension actuelle des complexités de la violence

aux personnes chargées des prises de décision au niveau national. Cela implique un effort de communication commune de la part du personnel des ambassades, des agents des ONG et des médias en RDC et à l'étranger.

Lectures recommandées

Baaz, M.E. & Stern, M (2010), *La complexité de la violence : analyse critique des violences sexuelles en RDC*, Rapport sur le genre et la violence, N°. SIDA61275en, Agence suédoise pour le développement & Institut Nord-Africain.

Dolan, C. (2010). *La guerre n'est pas encore terminée, perceptions communautaires des violences sexuelles et ses fondements en RDC orientale*, International Alert.

Peterman, A. & Palermo, T. (2011), « Estimations et déterminants des violences sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes en République Démocratique du Congo », *Journal américain de santé publique*, Vol. 101, N°. 6, pp 1060-1067.

À PROPOS DE...

L'unité de recherche sur les conflits de l'Institut Clingendael
L'Institut néerlandais des relations internationales « Clingendael » est une organisation de recherche et de formation sur les affaires internationales. L'unité de recherche sur les conflits (CRU) est une équipe spécialisée dans les questions relatives aux conflits dans les pays en voie de développement.

À PROPOS DES AUTEURS

Rosan Smits est chercheuse au sein de l'unité de recherche sur les conflits de l'Institut Clingendael dans le domaine des questions relatives au genre et à l'implication de la société civile dans les procédures de construction d'états au sein d'environnement d'après-guerre. Avant de rejoindre l'Institut Clingendael, elle était commentatrice politique pour une ONG et travaillait sur la transformation du conflit dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique.



Serena Cruz est chercheuse indépendante, consultante pour le Réseau de plaidoyer pour le développement, la sécurité et la paix sur les questions relatives au genre. En parallèle à ce projet, elle est titulaire d'un Doctorat en Relations Internationales avec spécialisations en développement, violence basées sur le genre et VIH/SIDA dans le contexte africain.



Annexe 1 : Modalités de financement international destiné à la lutte contre les violences sexuelles²¹

Deux fonds fiduciaires principaux multi-donateurs (MTDF) comportent des directives pour lutter contre les violences sexuelles en République Démocratique du Congo (RDC) :

Le Fonds Commun pour la RDC (RDC/FC) a été établi en 2006 pour répondre aux conséquences humanitaires de la question relative aux violences sexuelles. En tant que tel, il contribue au financement d'activités liées aux soins médicaux et à l'assistance psychosociale pour les victimes de violences sexuelles, mais également à l'assistance juridique et à la réinsertion sociale. Les fondateurs principaux sont des agences des Nations Unies et des ONG internationales. En 2010, environ 2.2 millions de dollars ont été consacrés aux projets relatifs à la protection principalement axés sur les violences sexuelles et liées au genre.

Le Fonds de Stabilisation et de Relèvement (SRFF) a été établi en 2009 en tant que système financier de la stratégie de soutien à la stabilisation et à la sécurité (ISSSS), et finance le plan de reconstruction du gouvernement de la RDC pour les régions touchées par la guerre, plus connu sous le nom de STAREC. La section qui s'occupe des questions relatives aux violences sexuelles a été développée pour coordonner l'ensemble des activités dans le cadre de la Stratégie Globale de Lutte contre les Violences Sexuelles. Cette stratégie est principalement axée sur les réponses multisectorielles, la prévention et la protection, la lutte contre l'impunité, la collecte des données et la réforme du secteur de la sécurité. Actuellement, la Belgique, les Pays-Bas et la Norvège financent directement le Fonds de Stabilisation et de Relèvement, dont le montant s'élevait à 13 millions de dollars en 2010. D'autres donateurs multilatéraux tels qu'USAID, la Suède et la Délégation de l'Union européenne sont associées de manière stratégique avec la section relative aux violences sexuelles de la stratégie ISSSS.

STAREC. Le budget total était estimé à 16 millions de dollars en 2010.

En plus de ces deux fonds communs, tous les donateurs internationaux utilisent des modalités bilatérales, telles qu'un fonds commun « genre » et un fonds commun « société civile », pour financer des programmes qui abordent une large série de questions relatives aux inégalités entre les sexes, à l'impunité liée aux violences sexuelles et au renforcement des compétences du gouvernement congolais sur la sensibilisation aux questions relatives au genre et à la communauté. Par exemple :

- En plus des programmes mis en place avec ISSSS/STAREC, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) a consacré 10 millions de dollars au développement d'un programme sur cinq ans, « Bienvenue aux Changements dans la Communauté » (BCC). Ce programme est géré par International Medical Corps, dont l'objectif est d'assister les communautés touchées par les violences liées au genre dans l'Est du pays en les sensibilisant aux lois et en encourageant une cohésion communautaire.
- L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas finance le programme sur trois ans « Programme Genre & Justice » à hauteur de 9 millions de dollars, développé par Heal Africa et l'Association américaine du barreau à Maniema. L'objectif de ce programme est de sensibiliser les communautés à l'égalité entre les sexes et aux lois relatives aux violences sexuelles, d'assister médicalement les victimes de violences liées au genre et d'assurer leur accès à un système juridique d'un point de vue psycho-social et économique.
- Le Département Britannique pour le Développement International (DFID) finance le renforcement des compétences du Ministère congolais du Genre par le biais d'un programme sur trois ans, à hauteur de 1.3 millions de dollars.

Commentaires

- 1 Voir Annexe : « Modalités du financement international pour la lutte contre les violences sexuelles ».
- 2 Cette note de synthèse est basée sur une étude documentaire et sur deux études sur le terrain réalisées au cours de la période juin 2010 – février 2011. Dans le cadre des études sur le terrain, 75 entretiens ont été réalisés auprès de 16 ONG congolaises, 4 ONG internationales, 10 ambassades, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC et plusieurs agences des Nations Unies. En outre, plusieurs discussions de groupe ont été réalisées avec des bénéficiaires du programme en provenance de communautés de la Province orientale de la RDC. Cette note a été rédigée dans le cadre du Réseau sécurité et développement de la paix (PSDN). Pour obtenir une synthèse des méthodes de recherche et de l'ensemble des données collectées par ce réseau, veuillez vous référer aux rapports (prochainement disponibles) sur le site web www.psdnetwork.nl.
- 3 Le Plan d'action humanitaire, la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre, la Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles des Nations Unies, et d'autres programmes stratégiques bilatéraux établis par USAID, Pays-Bas, le Département britannique pour le développement international, Suède, Canada et Belgique.
- 4 « Clinton au sujet des allégations de viols en série en RDC », Ministère des Affaires Etrangères des Etats-Unis, Bureau du porte-parole, 25 août 2010.
- 5 Peterman, A & Palermo, T. (2011) « Evaluations et déterminants des violences sexuelles perpétrées à l'égard des femmes en République Démocratique du Congo », Journal américain de santé publique, Vol. 101, N° 6, pp 1060-1067.
- 6 « Un représentant des Nations Unies cite la République Démocratique du Congo comme 'la capitale mondiale du viol' », BBC, 28-04-2010.
- 7 Entretien avec un représentant des Nations Unies, janvier 2011.
- 8 Entretien avec le représentant d'un pays donateur, juin 2010.
- 9 Représentant d'une organisation médicale congolaise, janvier 2011.
- 10 Entretien avec les représentants d'une organisation juridique internationale, janvier 2011.
- 11 Groupe de discussion avec les hommes du village de Kibumba, Nord-Kivu, janvier 2011.
- 12 Les approches étudiées dans cette section ont été identifiées avec l'aide des partenaires suivants : Pole Institute, Goma ; CO-MEN, Goma ; Lofepaco, Beni.
- 13 Entretien avec un représentant de l'institut congolais de recherche, janvier 2011.
- 14 Groupe de discussion avec des hommes congolais à Goma, Nord-Kivu, janvier 2011.
- 15 Entretien avec le réseau des femmes congolaises, Bukavu, Sud-Kivu, juillet 2010.
- 16 Groupe de discussion avec des hommes du village de Kibumba, Nord-Kivu.
- 17 Entretien avec le coordinateur de l'Alliance des hommes congolais, janvier 2011.
- 18 Ibid.
- 19 Entretien avec le coordinateur d'une organisation de leadership, janvier 2011.
- 20 Ibid.
- 21 Veuillez noter que l'ensemble des donateurs indiquent qu'il est extrêmement difficile d'identifier les dépenses relatives aux violences sexuelles et liées au genre, car de manière générale, elles sont intégrées dans des programmes plus larges. Ces informations proviennent de plusieurs sources telles que 1) République Démocratique du Congo : Plan d'Action Humanitaire 2011, www.rdc-humanitaire.net, 2) Rapport trimestriel pour la période Octobre – Décembre 2010 de l'Unité Violences Sexuelles de MONUSCO, 3) Stratégie globale des Nations Unies pour la lutte contre les violences sexuelles, 18 mars 2009, 4) Chiffres supplémentaires fournis par le Fonds Humanitaire Commun et l'Unité de MONUSCO en février 2011, 5) les estimations relatives au stratégies de fonds communs sont basées sur 32.2 millions de dollars d'USAID, les programmes sur cinq ans « USHINDE » (IMC, ABA, COOPI) et « CASE » (IMA, Heal Africa, Panzi), le programme suédois sur deux ans, 3.1 millions de dollars « Programme Accès à la Justice » (UNPD et la Coopération Technique Belge), le financement européen à COOPI, Heal Africa, AMI et SCA (montant total de 5 millions sur 3 ans), et 6) les informations fournies par les donateurs bilatéraux sur les programmes bilatéraux de lutte contre les violences sexuelles.